Notice d'utilisation FLEEX-A-MOG

12/2021 NOT-C83 RÉF / CODE FLEEX-A-MOG VERSION 1



EXCLUSIVITÉ L'ECHELLE EUROPEENNE CONFORME EN 795 : 2012 TYPE A / EN 795 : 2012 TYPE C*

*en passage intermédiaire Si le produit est revendu hors du premier pays de destination, il est essentiel pour la sécurité de l'utilisateur que le revendeur fournisse le mode d'emploi, instructions pour l'entretien pour les examens périodiques dans la langue du pays d'utilisation du produit. Ces documents pourront vous être fournis sur demande en contactant le fabricant. Présentation produit PAGE 6 Fiche d'indentification

Fiche de documentation après installation et examen périodique

PAGE 11



Généralités

Cette notice est destinée aux utilisateurs et aux installateurs de l'ancrage FLEEX-A-MOG.

Elle doit être lue et comprise par chaque personne avant l'utilisation et/ou le montage du produit. En cas de doute, de problème de compréhension, ou si un problème survenait et que son sujet n'était pas traité dans ce document, renseignez-vous auprès du représentant L'Echelle Européenne ou directement auprès du service technique de L'Echelle Européenne.

Cette notice doit être toujours disponible et accessible par l'utilisateur. Toute activité en hauteur est dangereuse et peut provoquer des accidents, des blessures graves ou mortelles. La pratique, ainsi que l'apprentissage des techniques d'utilisation du matériel approprié sont sous votre responsabilité.

Avant utilisation, vous devez donc lire et comprendre toutes les informations contenues dans ce document. Le non-respect d'un seul de ces avertissements peut être la cause de blessures graves ou mortelles.

Pour utiliser le dispositif d'ancrage en tout sécurité l'utilisateur doit être formé et compétent, doit être en bonne santé physique et ne pas être sous l'emprise d'alcool ou drogues.

L'usage du dispositif d'ancrage FLEEX-A-MOG est formellement interdit si le produit est mal installé ou endommagé. Il ne doit pas être utilisé au-delà de ses limites ou dans toute autre situation que celle pour laquelle il est prévu.

Toute modification de l'équipement ou toute adjonction à l'équipement ne peut se faire sans l'accord préalable écrit de L'Echelle Européenne, et toute réparation doit être effectuée conformément aux modes opératoires de L'Echelle Européenne.

Avant toute utilisation de l'ancrage, un plan de sauvetage doit être mis en place afin de faire face à toute urgence susceptible de survenir pendant le travail. Il convient bien entendu d'envisager avant et pendant l'utilisation que ce sauvetage éventuel soit assuré de manière efficace et en toute sécurité.

Prescription d'utilisation

Ce produit est réservé exclusivement à l'usage d'ancrage d'équipements de protection individuelle (EPI) contre les chutes de hauteur de personnes et non pour un équipement de levage.

Le dispositif d'ancrage FLEEX-A-MOG est prévu pour être utilisé sur une structure horizontale axiale et radiale à l'anneau. Sur le support, un effort de 6 kN est généré en cas de chute.

Les utilisateurs devront être équipés d'un harnais antichute conforme à la norme EN 361, seul dispositif de préhension du corps qu'il soit permis d'utiliser dans un système d'arrêt de chute, associé à un moyen permettant de limiter les forces dynamiques maximales exercées sur lui lors de l'arrêt d'une chute à une valeur maximale de 6kN.

Le dispositif d'ancrage FLEEX-A-MOG peut être utilisé avec les liaisons suivantes avec un connecteur conforme à la norme EN 362 :

- Antichute à rappel automatique EN360 conformément à la notice d'utilisation du fabricant
- Absorbeur d'énergie EN355 conformément à la notice d'utilisation du fabricant







Avertissement : pour les systèmes d'arrêt des chutes, il est essentiel pour la sécurité que le dispositif ou le point d'ancrage soit toujours correctement positionné et que le travail soit effectué de manière à réduire au minimum le risque de chutes et la hauteur de chute. Lorsqu'il est essentiel que le dispositif ou le point d'ancrage soit placé au-dessus de la position de l'utilisateur.



Avertissement : dans un système d'arrêt des chutes, il est essentiel, pour des raisons de sécurité, de vérifier l'espace libre requis sous l'utilisateur sur le lieu de travail avant chaque utilisation possible, de manière qu'en cas de chute, il n'y ait pas de collision avec le sol, ni présence d'autre obstacle sur la trajectoire de la chute.

Durée de vie

Pour les produits L'Echelle Européenne la durée de vie n'est pas limitée.

ATTENTION, un événement exceptionnel peut vous conduire à rebuter un produit après une seule utilisation (type et intensité d'utilisation, environnement d'utilisation : milieux agressifs, milieu marin, arêtes coupantes, températures extrêmes, produits chimiques, etc.). Un produit doit être rebuté quand :

- Il a subi une chute importante (ou effort).
- Le résultat des vérifications du produit n'est pas satisfaisant. Vous avez un doute sur sa fiabilité.
- Vous ne connaissez pas son historique complet d'utilisation.
- Quand son usage est obsolète (évolution législative, normative, technique ou incompatibilité avec d'autres équipements, etc.).
- Marquage illisible.

Détruisez ces produits pour éviter une future utilisation.

IMPORTANT - PRÉVENTION : Avant toute utilisation



Examinez visuellement le bon état du point d'ancrage :

- Parfait état de la capsule en plastique.
- Pas de déformation permanente de l'anneau d'ancrage et du potelet
- Pas de signes de corrosion susceptible d'affecter la capacité fonctionnelle du produit.
- Bon état de la **fixation**.

Le dispositif d'ancrage porte un marquage indiquant la date de la prochaine ou dernière inspection, vérifiez là.







Ce dispositif ne doit pas être utilisé et doit être immédiatement signalé :

- 1) si sa sécurité est mise en doute
- 2) s'il a été utilisé pour arrêter une chute

Il convient de ne plus en faire usage avant qu'une personne compétente n'ait autorisé par écrit sa réutilisation suite au remplacement des pièces nécessaires.

Assurez-vous également que les EPI que vous utilisez en complément du dispositif d'ancrage ne soient pas endommagées pour ne pas affecter par la fonction de sécurité de l'ensemble du système.

Instruction pour le nettoyage, l'entretien, la revision et la réparation

Un produit souillé doit être lavé et rincé à l'eau claire, puis séché. Il ne doit pas être mis en contact avec des matières corrosives ou agressives, ni stocké à des températures extrêmes. Tous produits chimiques, solvants peuvent altérer la résistance du dispositif d'ancrage. Si le dispositif d'ancrage risque d'être en contact avec ces produits, merci de nous indiquer le nom exact des composants chimiques et nous vous répondrons après une étude appropriée.

Il est connu que du matériel en utilisation se dégrade progressivement et il est donc difficile de donner une durée de vie précise au produit sans connaître l'intensité et la fréquence d'utilisation. De même, une situation exceptionnelle peut limiter la durée de vie à une seule utilisation. Certains milieux accélèrent le vieillissement du produit (sel, sable, neige, environnement chimique ...) (liste non exhaustive). L'Echelle Européenne garantit ce produit contre tout défaut de matière ou de fabrication. Sont exclus de la garantie : l'usure normale, l'oxydation, les modifications ou réparations, le mauvais stockage, le mauvais entretien, les dommages dus aux accidents, aux négligences, aux utilisations pour lesquelles ce produit n'est pas destiné.

Il est recommandé de vérifier l'état du dispositif d'ancrage FLEEX-A-MOG au moins une fois par an par une personne habilitée et compétente dans le respect strict des modes opératoires de L'Echelle Européenne.

Plus d'informations sur www.echelle-europeenne

Ces examens périodiques et réguliers sont nécessaires car la sécurité de l'utilisateur est liée au maintien de l'efficacité et à la résistance de l'équipement. Il faut vérifier le bon état général, l'état des fixations, le couple de serrage, la bonne lisibilité du marquage. Le contrôle et les résultats doivent être consignés par écrit dans un carnet de maintenance par l'intermédiaire de la fiche d'identification et de vérification.

Toute réparation sur le dispositif d'ancrage FLEEX-A-MOG est interdite. En cas de doute sur l'état du produit, remplacer le par une pièce d'origine L'Echelle Européenne.

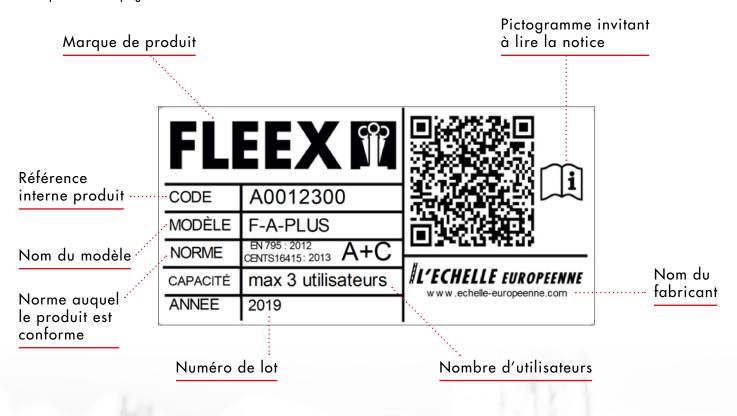




Conformité et marquage

Le dispositif d'ancrage FLEEX-A-MOG est conforme aux exigences pertinentes de la norme EN 795 :2012 et de la spécification technique TS 16415:2013 pour une utilisation par 3 personnes.

Il comprend les marquages conformes à la norme EN 365 suivants :







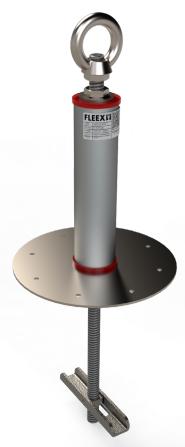
Présentation produit

Nom produit : **FLEEX-A-MOG**

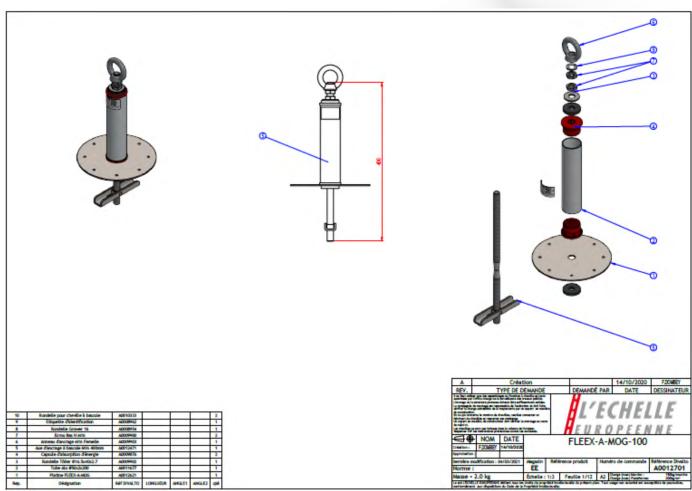
Description:

- Point d'ancrage singulier
- Peut être utilisé comme point de ligne de vie FLEEX
- 3 utilisateurs maxi



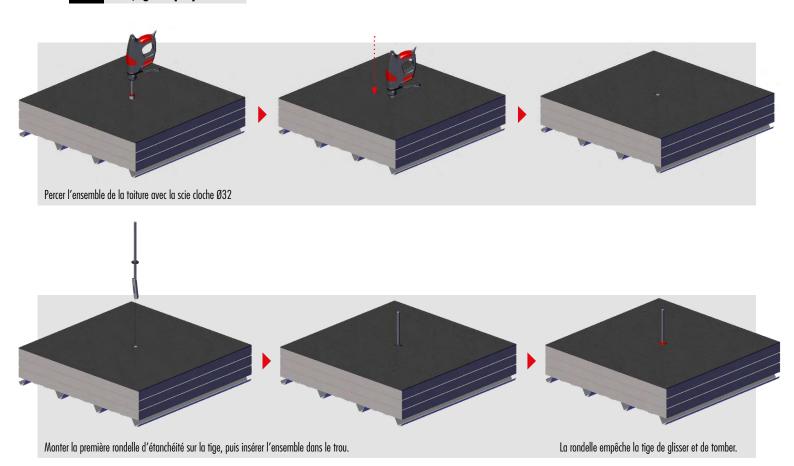


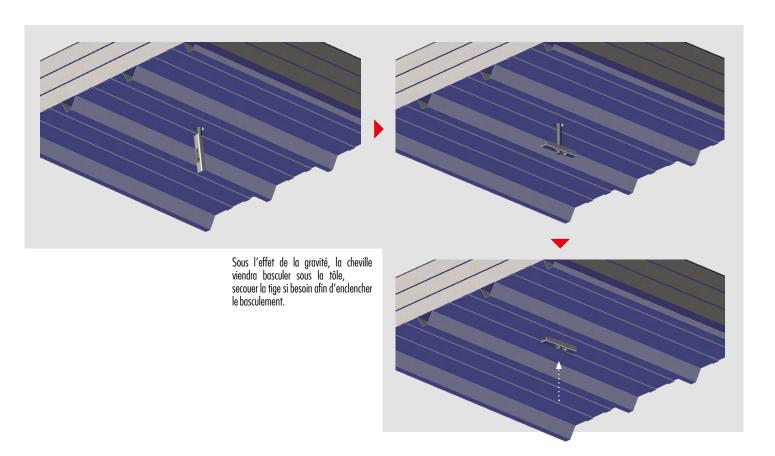
Plan et entraxes





1.2 Perçage et préparation

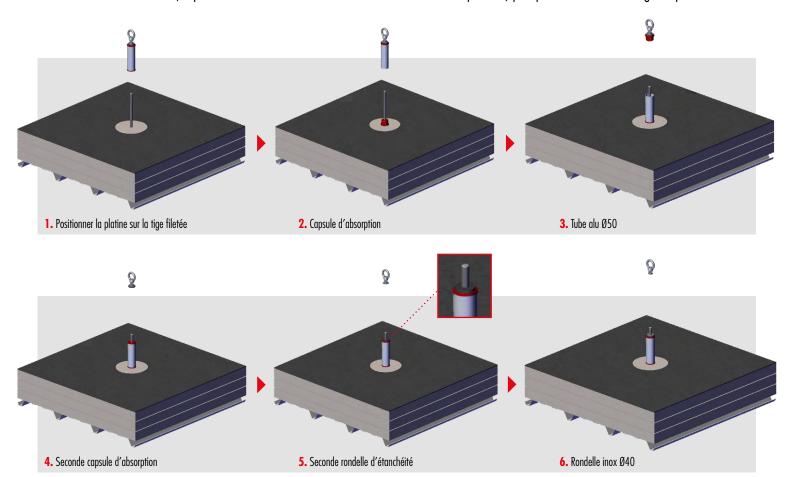


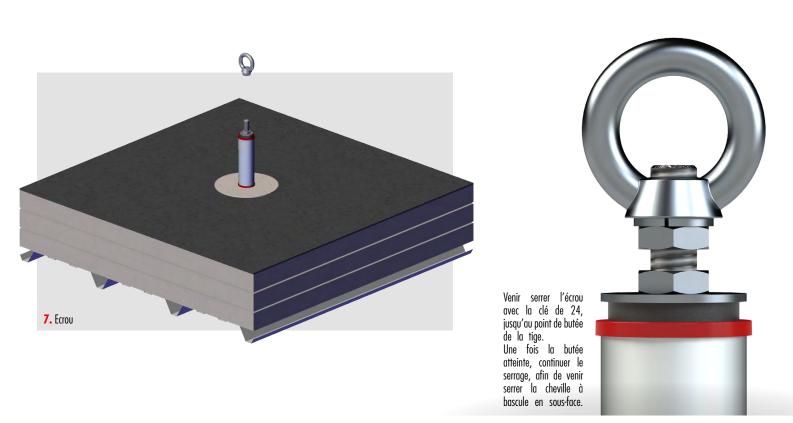




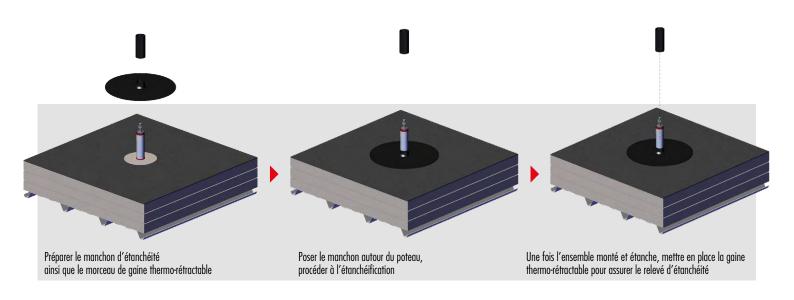
Montage de l'ancrage

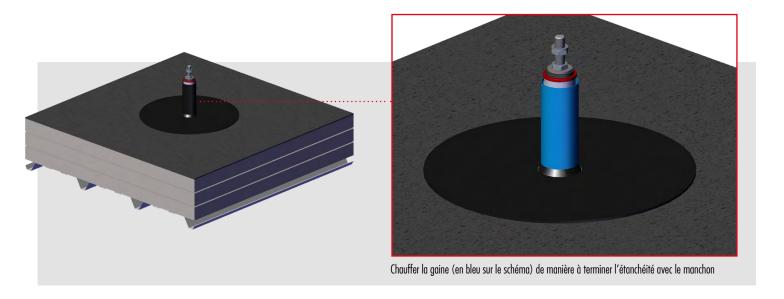
Une fois la cheville basculée, repositionner la rondelle afin de maintenir l'ensemble en position, puis procéder à l'assemblage du poteau :

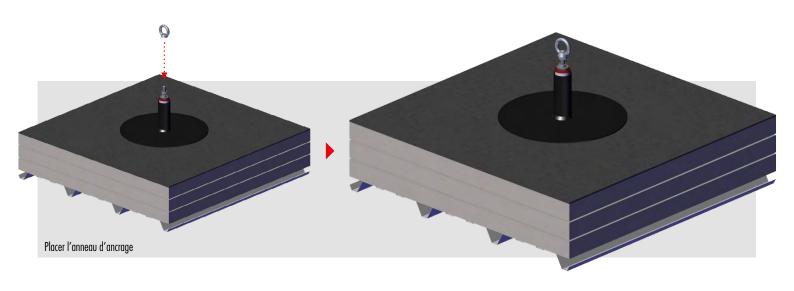
















Fiche d'identification

Identification du dispositif d'ancrage					
Fabrication / fournisseur	L'Échelle Européenne				
Nom du produit / référence	FLEEX-A-MOG				
Référence normatives	EN 795 : 2012 et TS 1645 : 2013 type A				
Numéro d'identification					
Date d'achat					
Date de première utilisation					

Identification de l'utilisateur							
NOM ADRE	SSE						
Identification de l'utilisateur			16	Q	*		
État général (fissures, marques, déformation, usure)							
Présence et état des fixations (serrage, corrosion)							
Présence et lisibilité du marquage							
Identification de l'utilisateur			16	Q	*	Û	
Passage correct des mousquetons							
Anneau d'ancrage non desserré							
Serrage des fixations à 160 N.m							
					L		
	Q : à vérifier	X : à rép	oarer	1	ebuter		
	Q : à vérifier	X; à rép	oarer	च ि: à r	ebuter		
: commentaires : en bon état	Q : à vérifier	X : à rép	oarer	™ :àr	ebuter		
: commentaires : en bon état	Q : à vérifier	X : à rép	oarer	∰:àr	ebuter		
: commentaires : en bon état	Q : à vérifier	X; à rép	oarer	∰:àr	ebuter		
Commentaires : en bon état		X: à rép			ebuter		
Commentaires Conclusion					ebuter		
Conclusion Dispositif d'ancrage apte Identification et visa contrôleur					ebuter		
Commentaires Conclusion Dispositif d'ancrage apte Identification et visa contrôleur Nom: Date de contrôle:	Dispo	ositif d'ancra			ebuter		



Fiche de documentation après installation et examen périodique

Plan schématique de l	'installation					
Bâtiment/Structure						
	Adresse : Remarques :		N° de commande : Type de commande : Forme du toit : Dispositif d'ancrage			
Client						
	Nom :		Contact :			
	Adresse :		N° de téléphone :			
Installateur						
	Nom : Adresse :		Chef installateur :			
			N° de téléphone :			
Dispositif d'ancrage						
	Fabricant : Identification du modèle/ty	ре				
Composant du bâtime	ent					
	Composant 1 : par exem Composant 2 : par exem Matériau de construction :	ple poteau en béton	Épaisseur minimale : Épaisseur minimale : Qualité:			
Fixations/Goujons						
Données relatives aux fixations Données non requises si fixation traversante Situation réelle : Remarques :	Diamètre du trou foré : Profondeur du trou foré : Couple : Distance de bord Cx : Espacement axial Sx :		Type: Matériel: Distance min. du bord (c): Espacement axial min. (s): Épaisseur min. du composant: Résistance à la traction admissible Force de rupture admissible:			
Méthode de forage : Dispositif d'essai : LISTE DE CONTRÔLE :	Marteau Rotatif Clé dynamométrique	□ Nettoyage du trou fo □ Dispositif d'essai des fixations	Système	oui non Sec oui non		
Substrat sauf exception (aucun doute sur la capacité) Toutes les fixations photographiées avec numéro d'identification Fixations visibles Plan d'installation apposé sur le site Immobilisation des vis par technique de fixation		puits de lumière 3 puits de lumière	8	9		
traversante Informations complémentaires	e de ixalidii	puits de lumière		De 12		
		2 1	• 14	13		
Force d'arrachement	(kN), couple requi	s (Nm) ?				
Point d'ancrage 1	Point d'ancrage 5	Point d'ancrage 9	Point d	Point d'ancrage 13		
Point d'ancrage 2	Point d'ancrage 6	Point d'ancrage 10				
Point d'ancrage 3	Point d'ancrage 7	Point d'ancrage 11				
Point d'ancrage 4	Point d'ancrage 8	Point d'ancrage 12				
Fixations supplémentaires : Remarques du chef installateur :						
Date :	Signature:					